



**Katoun**<sup>®</sup>

syngenta<sup>®</sup>

# REPENSEZ LES MÉTHODES DU DÉSHÉRBAGE RAISONNÉ

Produit  
de  
Bio-contrôle

# 5 règles à respecter pour une efficacité optimale



## Traitement localisé

Par tache uniquement



## Couverture homogène

Sur l'ensemble de la plante à la limite du ruissellement



## Stades des adventices

Jeunes adventices (ne pas dépasser le stade 4 feuilles)



## Conditions climatiques optimales

En période de forte luminosité, au-delà de 15°C et sans pluie dans les 2 heures



## Concentration de 6%

Avec un pulvérisateur à dos

1 litre

dans

15 à 18

litres d'eau



## Action de choc et rapide



T0

Application de KATOUN de manière homogène sur l'ensemble de la plante.



T +  
15 min

Au bout de 15 minutes, la plante présente des premiers signes de brûlures et/ou dessiccations.



T +  
1 h

Au bout d'1 heure, la plante présente des signes de flétrissement.

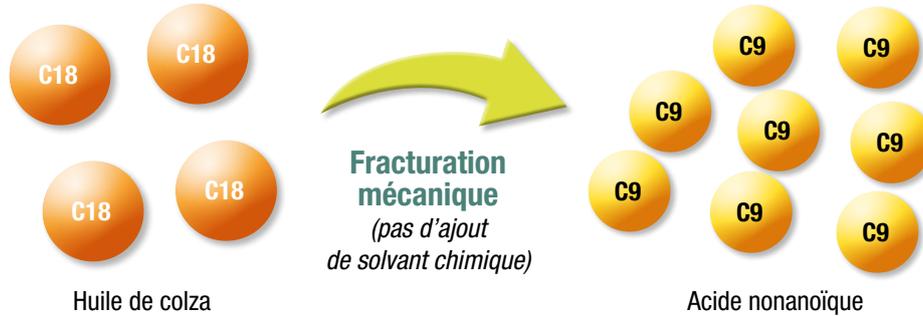


T +  
2 h

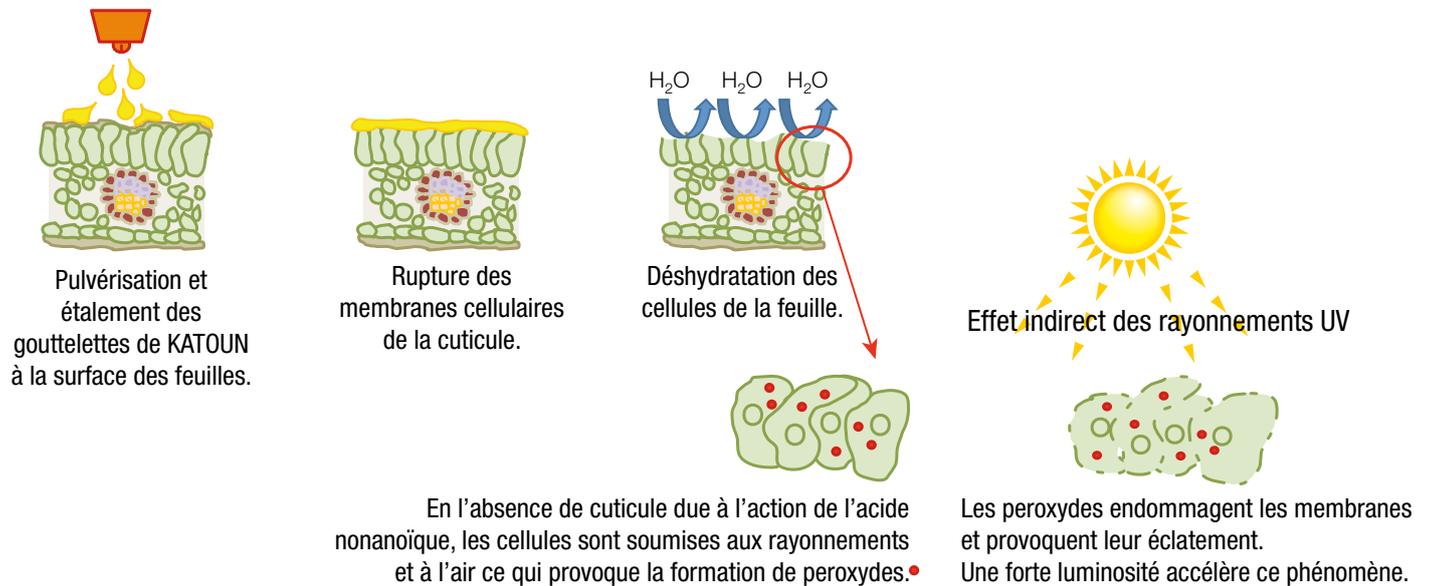
A partir de 2 heures, la quasi-totalité de la plante est flétrie et va continuer de se dessécher.

**KATOUN** est un dessiccant naturel de bio-contrôle qui permet de maintenir la flore rencontrée dans les zones de Parcs, Jardins et Trottoirs, de cimetières et de voiries, sur surfaces perméables. A base d'acide nonanoïque issu de l'extraction strictement physique d'huile de colza, il agit de façon curative en perturbant la perméabilité de la membrane cellulaire de l'épiderme des plantes. La plante se déshydrate et se dessèche en quelques heures.

## Issu d'huile de colza



## Mode d'action naturellement simple : la dessiccation



## Doses recommandées pour une application en taches

Compte tenu de son mode d'action, KATOUN est réservé au traitement en taches avec une concentration de bouillie de 6%, **tout en respectant la dose homologuée de 16 litres par hectare.**

PULVÉRISATEUR À DOS CONTENANT 15 À 18 LITRES D'EAU					
Quantité de KATOUN	1 litre				
PULVÉRISATEUR TRACTÉ MUNI D'UNE LANCE					
Volume d'eau (en litres)	100	200	300	400	500
Quantité de KATOUN (en litres)	6	12	18	24	30

## Période d'emploi

KATOUN s'emploie préférentiellement sur les périodes de forte luminosité et de températures supérieures à 15°C.

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Septembre

## Précautions d'emploi

Appliquer KATOUN sur jeunes adventices en pleine croissance, entre le stade 1 et 4 feuilles maximum.

Idéalement, pour atteindre un maximum de levée de mauvaises herbes, attendre que les adventices les plus avancées aient atteint le stade de 4 feuilles pour traiter en taches.

Au-delà du stade 4 feuilles, il sera plus difficile de toucher l'ensemble de la surface végétative, l'efficacité risque d'être ainsi insuffisante.

Important : Lors de l'application, bien recouvrir l'ensemble du végétal de façon homogène et à la limite du ruissellement du produit.

Traiter sur une végétation sèche.

Ne pas traiter par temps pluvieux : 2 heures minimum sans pluie après application.

Eviter toute dérive sur les plantes non cibles adjacentes lors de la pulvérisation.

KATOUN n'a aucune action systémique ou anti-germinative, son action sur adventices vivaces sera donc très temporaire.

En cas de renouvellement de l'application, attendre le maximum de levées tout en appliquant KATOUN avant le stade 4 feuilles.

Avant toute utilisation se référer à l'étiquette du produit.

- Usage et dose autorisés : Désherbage allées de parcs, jardins et trottoirs, cimetières et voiries en zone perméable à 16 l/ha.
- Modalités d'application : 2 applications par an sur surfaces perméables.
- Délai de rentrée : attendre le séchage complet de la zone traitée dans le cas du désherbage des allées de parcs, jardins et trottoirs.
- Formulation : Concentré émulsionnable (EC)
- Conditionnement : Bidon contenant 5 litres de KATOUN.

Complément d'information : [www.syngenta-pro.fr](http://www.syngenta-pro.fr)  
N° d'appel en cas d'urgence : N°Vert : 0800 803 264  
Fiche de données de sécurité : [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com)

KATOUN® - AMM N° 2140254 - Composition : 680 g/l d'acide pélagronique\* - Danger - H315 - Provoque une irritation cutanée. H318 - Provoque des lésions oculaires graves. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation. P280 Porter des gants de protection et des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux et du visage. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit et son emballage. (Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface/ Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes).-Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant de l'acide pélagronique d'octobre à mars sur les surfaces perméables.-Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres en bordure des points d'eau pour les usages sur surfaces perméables.-Spe4 Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer sur des surfaces imperméables telles que le bitume, le béton, les pavés, et dans toutes autres situations où le risque de ruissellement est important.-Limiter la dérive vers les plantes adjacentes des allées de parcs, jardins, trottoirs, cimetières et voies de communication.

@Marque enregistrée et \*Substance active de Jade. Produit homologué par Jade.  
Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées\* : se référer à l'étiquette du produit ou [www.syngenta-pro.fr](http://www.syngenta-pro.fr) (\*nouveau catalogue des usages).

conseilspro

► N° Indigo 0 825 00 05 52  
0.330 € TTC / MN  
► [www.syngenta-pro.fr](http://www.syngenta-pro.fr)

Katoun®

syngenta®

Syngenta France SAS - 12, Chemin de l'Hobit 31790 Saint-Sauveur France.  
SAS Capital de 111 447 427 Euros. RCS - RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832  
N° d'agrément MP02249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**